COMMUNE DE DIESEN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2020

Le conseil municipal de la commune de Diesen, dûment convoqué le 08 Décembre 2020 par M. le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. WALKOWIAK Gabriel, Maire.

<u>Etaient présents</u>: WALKOWIAK Gabriel, SKICA Christian, KIRCHMANN Priscilla, KAPFER Katia, VINGTANS René, RESLINGER Pierre, ROLSHAUSEN Corinne, KARDACH Marie Annick, WIRTZLER Donatela, HUWER Laurent, COURS Olivier.

<u>Absents représentés</u>: KANNENGIESSER Gilles par WALKOWIAK Gabriel, JAGER Jean Paul par SKICA Christian, KONIECZNY Virginie par KIRCHMANN Priscilla.

Absent excusé: MULLER Karine

Absents non excusés : ---

M. HUWER Laurent est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 0. Informations
- 1. Approbation du PV de la séance du 05 novembre 2020.
- 2. Situation de trésorerie.
- 3. Lotissement « Fauvette des roseaux » : attribution du marché de travaux Lots 1, 2 et 3.
- 4. Convention de gestion Eau/Assainissement : CASAS/Commune de Diesen.
- 5. Adhésion à un groupement de commande : Programme Fus@é.
- 6. Demande de subvention DETR : changement de chaudière à la mairie.
- 7. Demande de subvention DETR: changement de portes de garages au Bloc Logements
- 8. Décision modificative n° 2.
- 9. Reconstruction de la ligne électrique 63000 Volts Carling-St Avold : Déclaration d'Utilité Publique.
- 10. Location d'un logement communal suite à départ d'un locataire.
- 11. Adhésion à la Mission Intérim et Territoires du Centre de Gestion.
- 12. Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle.
- 13. Avenant au contrat d'assurance : protection fonctionnelle des élus
- 14. Compte rendu des délégations de portée générale 2020.

Il est proposé d'ajouter le point 15 : Demande de subvention : Tubage bloc logements. Proposition acceptée à l'unanimité.

0. Informations.

M. le Maire informe les élus :

- COVID : Note de la préfecture

- Ballade de l'Amicale des Enfants de Diesen 20/12/2020
- Sangliers : battues administratives demandées

1. Approbation du PV de la séance du 05 novembre 2020 et signatures.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Votants: 11 (3 procurations) Pour: 14 Contre: - Abstention: -

2. Situation de trésorerie.

Les disponibilités financières de la commune, sont communiquées à la date de la réunion.

3. Lotissement « Fauvette des roseaux » : attribution du marché de travaux

Lots 1, 2 et 3.

• Résultats de la consultation et de l'analyse des offres :

Le rapport d'analyse des offres rendu par le bureau d'Etudes BEREST est projeté à l'écran commenté à l'assemblée par M. Le Maire.

Considérant la vérification et l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres, réunie le 25 Novembre a donné un avis favorable pour attribuer les trois lots à l'entreprise SMTPF.

Attribution du marché de travaux lots 1 - 2 et 3 :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121- 29 et L.2122-21

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment ses articles 26 et 28

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres réunie le 25 Novembre 2020 et le rapport d'analyse des offres remis par le Bureau d'études BEREST le 23 Novembre 2020, Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE:

- d'approuver le choix de la commission d'appel d'offres,
- d'autoriser M. Le Maire à signer le marché et toutes pièces s'y rapportant, pour les lots suivants :

LOT 1: VOIRIE-ASSAINISSEMENT

Entreprise: S.M.T.P.F

Montant du marché : 144 291.20 € HT (Base + option) soit 173 149.44 € TTC.

LOT 2: ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Entreprise: S.M.T.P.F

Montant du marché : 21 565.56 € HT soit 25 878.67 € TTC.

LOT 3: RESEAUX SECS

Entreprise: S.M.T.P.F

Montant du marché : 25 194.97 € HT soit 30 233.96 € TTC.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget LOTISSEMENT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette décision.

Votants: 11 (3 procurations) Pour: 14 Contre: - Abstention: -

4. Convention de gestion Eau/Assainissement : CASAS/Commune de Diesen

Le conseil communautaire de la Casas en séance du 22 octobre 2020, point n° 7 a acté le transfert de compétence de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines exercées jusqu'au 31/12/2019 en régie communale.

Pour pouvoir assumer ces compétences à la date du 1er janvier 2020, préalablement assurées par la Casas à la création d'une régie personnalisée dénommée SYNERGIS avec personnalité morale et autonomie financière, par délibération du Conseil Communautaire du 26 novembre 2019, point n° 6.

La dite régie SYNERGIS n'ayant pas les moyens matériels et humains pour assumer ces compétences au 1er janvier 2020, il a été convenu en accord avec Mme le Sous-Préfet de FORBACH BOULAY, que l'année 2020 serait une année de transition et que l'exercice de ces compétences au profit de la Casas, titulaire dorénavant de cette compétence, serait assumée par des conventions de gestion à intervenir avec notre commune.

Après enregistrement de la Régie SYNERGIS au Tribunal d'Instance de Sarreguemines, en février 2020, les conventions de gestion élaborées ont été soumises le 6 mars 2020 à Mme le Sous-Préfet de FORBACH/BOULAY qui a informé, le 24 juin dernier, M. Le Président de la CASAS, que l'article 14 de la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 (articles L.5214.16 et L.5216-5du CGCT), instaure un régime de délégation conventionnelle pour les compétences eau, assainissement et eaux pluviales urbaines des Communautés d'Agglomération compétentes au profit de leurs communes membres.

Le bureau de la Casas a homologué les conventions de gestion des services en vue d'assurer depuis le 1er janvier 2020 et pour une durée d'un an uniquement soit jusqu'au 31 décembre 2020 comme suit :

Une convention de gestion de services pour l'exercice de la compétence eau potable entre la commune de Diesen et la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie pour un montant de 15 000€, sous réserve de réajustement.

Il est également convenu que le fichier eau assainissement de l'ensemble des usagers (particuliers et professionnels, usagers exonérés, et conventions de déversement soit annexé à la convention).

Par contre cette compétence devait être confiée à une Régie Communautaire dénommée SYNERGIS au 1er janvier 2020, mais compte tenu des délais restreints, l'organisation de celle-ci n'a pas pu être mise en place au 1er janvier 2020.

Dans l'attente de la mise en place de cette organisation pérenne, il apparait nécessaire d'assurer pour une période transitoire d'un an, du 1er janvier au 31 décembre 2020, la continuité du service public pour les usagers de Diesen.

Ainsi, les modalités administratives, techniques et financières et la coopération entre notre commune et la Casas sont détaillées dans la présente convention de gestion de prestations de services.

Il est proposé au conseil municipal:

- D'approuver les termes de la présente convention,
- D'autoriser M. le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents s'y rattachant.

Votants: 11 (3 procurations) Pour: 14 Contre: - Abstention: -

5. Adhésion à un groupement de commande : programme Fus@é

Vu le programme intitulé Fus@é initié par le Département de la Moselle et l'Autorité Académique

Fort de son expérience dans les collèges de Moselle, le Département en lien étroit avec les Autorités académiques, a lancé une réflexion courant 2019 pour accompagner les élus de son territoire, en leur proposant des solutions structurées et adaptées répondant aux différents enjeux d'apprentissage des élèves, d'inclusions de publics sensibles et de lien école / famille, via l'apport du numérique.

Le programme issu de cette réflexion s'intitule fus@é comme « Faciliter les Usages @-éducatifs ».

Il fait l'objet d'une expérimentation depuis la rentrée scolaire 2019/2020 au collège de Puttelange-Aux-Lacs ainsi que dans les écoles des communes de rattachement de ce collège.

Les trois pans de ce programme ont pour finalité d'apporter :

- Une réponse pour permettre des usages numériques éducatifs dans un cadre de confiance c'està-dire sous supervision et contrôle de l'Education nationale et pour veiller à une continuité entre le CM1/CM2 et la sixième. Pour ce faire, un Espace Numérique de Travail du 1^{er} degré (ENT 1D) intitulé ARI@NE.57 a été mis en œuvre et financé par le Département. Cet Espace Numérique de Travail du 1^{er} degré a été mis à disposition durant la période de confinement de toutes les écoles élémentaires de Moselle. Il est présenté via le lien suivant : https://www.moselle-education.fr/ENT
- Une réponse à la difficulté rencontrée par les communes/SIVOS/EPCI concernant le numérique pour équiper les écoles (Incertitudes dans les choix de matériels à acquérir, sur la coordination avec le personnel enseignant, sur les budgets d'investissement et fonctionnement dédiés...). Le Département propose ainsi la mise en œuvre d'un cadre contractuel et d'une coordination facilitatrice pour l'acquisition de solutions numériques dites clefs en mains au titre de l'expertise technique du département et labellisées par les Autorité Académiques pour des usages pédagogiques efficients. Ce cadre contractuel prend la forme d'un groupement de commandes de plusieurs lots à disposition pour adhésion des commune SIVOS et EPCI. Cette adhésion leur permet de bénéficier des marchés lancés par le Département de la Moselle et de pouvoir réaliser les commandes de matériels ou de prestations idoines.

- Une réponse en soutenant les investissements faits dans ce cadre contractuel par la mise en place d'une politique de subventionnement relevant d'un programme spécifique au sein du dispositif Ambition Moselle.

Aussi, afin de permettre à nos écoles de bénéficier de ce programme, il est proposé à notre commune d'adhérer au groupement de commandes relatif à l'acquisition des différents dispositifs qu'il comprend et de signer la convention constitutive de groupement de commandes afférente.

Le projet de convention, annexé ci-après, a pour objet de permettre à la commune de commander les matériels et équipements ad hoc (solutions interactives, classe mobiles, bureautique, ...), dans le cadre des marchés lancés par le Département de la Moselle, ces commandes, pouvant donner lieu à l'octroi de subventions relevant d'un programme d'investissement spécifique au sein du dispositif Ambition Moselle.

Il est proposé au Conseil Municipal:

- **D'adhérer** au groupement de commande et d'approuver les termes de la convention constitutive de groupement de commandes relative au numérique pédagogique,
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tout acte et contrat et accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Votants: 11 (3 procurations) Pour: 14 Contre: - Abstention: -

6. Demande de subvention DSIL : changement de chaudière à la Mairie.

Le gouvernement a confirmé en début d'année que le chauffage au fioul va évoluer dès 2022. Une transition énergétique et écologique ne permettra plus le remplacement des chaudières fonctionnant au fioul domestique fossile.

Actuellement le bâtiment de la mairie est chauffé au fioul.

Sachant que le réseau de distribution gaz est présent dans la rue de la forêt et que lors de la réhabilitation de cette rue un coffret de branchement a été mis en place, il semble opportun de recourir à un mode de chauffage par gaz.

Ce programme s'inscrit également dans la continuité de notre démarche débutée lors du mandat précédent tendant à réduire les coûts d'exploitation des différents services et bâtiments communaux, mais également dans une démarche environnementale et surtout de mise aux normes actuelles imposées par la réglementation.

La société « LE PETIT CHAUFFAGISTE », prestataire du contrat d'entretien de ces équipements, connait parfaitement l'installation, a donc été contactée et propose un devis d'un montant de 11 118.75€ HT soit 13 342.50€ TTC pour le remplacement de l'actuelle chaudière.

Il vous est donc proposé:

- de présenter ce dossier au titre du subventionnement DSIL 2021 à un taux de 40 %.
- d'autoriser M. Le Maire, ou un adjoint, à déposer la demande de subvention auprès de la Sous-Préfecture de Forbach,
- de prévoir les crédits budgétaires nécessaires à cette opération au budget 2021.

Votants: 11 (3 procurations) Pour: 14 Contre: - Abstention: -

7. Demande de subvention DETR : changement des portes de garages au Bloc Logements

Les portes des garages situés sous le bloc « Groupe Scolaire » rue des acacias, sont dans un état de vieillissement avancé qui nécessite leur remplacement.

La menuiserie GUERRE contacté pour assurer cette prestation propose un devis d'un montant de 2 328€ HT soit 2 793.60 TTC pour le remplacement des 3 portes.

Il vous est donc proposé:

- de présenter ce dossier au titre du subventionnement DETR 2021 à un taux de 40 %.
- d'autoriser M. Le Maire, ou un adjoint, à déposer la demande de subvention auprès de la Sous-Préfecture de Forbach,
- de prévoir les crédits budgétaires nécessaires à cette opération au budget 2021.

Votants: 11 (3 procurations) Pour: 14 Contre: - Abstention: -

8. Décision modificative n°2 Budget Principal

CREDITS A REDUIRE

Article	Nature	Montant
21568	Matériel et Outillage de Défense Incendie	- 5 000€
21318	Autres Bâtiments Publics	- 3 000€
2135	Installations Générales,	- 5 000€
	Total	- 13 000€
	21568 21318	21568 Matériel et Outillage de Défense Incendie 21318 Autres Bâtiments Publics 2135 Installations Générales,

CREDITS A AUGMENTER

Article	Nature	Montant
21534	Réseaux d'électrification	+ 8000€
2113 op.50	Aménagement Abords Ecole	+ 5 000€
	Total	+ 13 000€
	21534 2113	21534 Réseaux d'électrification 2113 Aménagement Abords Ecole op.50

Votants: 11 (3 procurations) Pour: 14 Contre: Abstentions:

9. Reconstruction de la ligne électrique 63000 Volts Carling-St Avold : Déclaration d'Utilité Publique.

La reconstruction partielle à double circuit de la ligne à 63 000 volts Carling-Saint-Avold, dont les câbles conducteurs datant de 1924 arrivent au terme de leur durée d'exploitation permettra de renouveler le réseau en vue de lui permettre de continuer à assurer les fonctions d'alimentation de différents secteurs.

Cette opération confiée à RTE, permettra également d'optimiser l'empreinte des infrastructures et d'assurer un niveau de sureté et de qualité élevé.

La procédure d'instruction comporte une consultation des maires des communes concernées et des services de l'Etat afin de leur permettre de faire valoir leurs éventuelles remarques et de concilier les intérêts publics, civils et militaires selon les modalités et forme prévues par l'article R323-5 du code de l'énergie.

Ce projet impacte directement la commune ou le démontage d'un tronçon aérien de 4 km de ligne aérienne est prévu (plan annexé).

L'ouverture de ce chantier est programmée à compter d'octobre 2021, sa mise en service en septembre 2022 et le démontage des anciennes liaisons existantes en février 2023.

Le coût global est estimé à 3.1 millions € dont un Plan d'Accompagnement de Projet de 130 000€.

Il est demandé au conseil municipal de faire connaître l'avis que suscite ce projet.

Après discussion et échange, le conseil municipal :

- **Approuve** ce projet de reconstruction de la ligne électrique 63 000 V Carling St. Avold qui n'appelle aucune observation particulière

Votants: 11 (3 procurations) Pour: 14 Contre: Abstentions:

10. Location d'un logement communal suite au départ d'un locataire

En date du 22 novembre dernier M. et Mme MESRI, locataires au Bloc logement Rue des acacias ont signifié leur intention de résilier le bail de location.

Ce logement sera libéré officiellement le 28 décembre, date à laquelle est prévu l'état des lieux de sortie.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal est consulté pour :

- Autoriser d'éventuels travaux de remise en état du logement,
- Autoriser Le Maire, à diffuser une information afin de relouer le logement

Votants: 11 (3 procurations) Pour: 14 Contre: Abstention:

11. Adhésion à la mission Intérim et Territoires du Centre de Gestion

Le Centre de Gestion nous accompagne au quotidien dans la gestion de nos ressources humaines.

Pour faire face aux besoins de recrutements ponctuels, nous pouvons faire appel à la **Mission Intérim et Territoires (MIT)** qui organise toutes les étapes du recrutement (sélection des candidats, édition du contrat de l'agent retenu, éditions des fiches de paie).

CONSIDÉRANT que l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 2984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale prévoit que les Centres de gestion peuvent recruter des agents en vue de les affecter à des missions temporaires ou d'assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou encore de pourvoir à la vacance temporaire d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu.

CONSIDÉRANT que ces agents peuvent être mis à la disposition des collectivités affiliées et non affiliées à titre onéreux, conformément à l'article 22 alinéa 7 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et par convention.

CONSIDÉRANT en outre la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique, désigne les Centres de gestion comme les principaux interlocuteurs des collectivités et établissement pour la mise à disposition de personnel intérimaire

CONSIDÉRANT que pour assurer la continuité du service, Le Maire, propose d'adhérer au service mission Intérim et territoires mis en œuvre par le Centre de gestion de la Moselle. Le Maire présente la convention type par laquelle des demandes de mise à disposition de personnels contractuels à titre onéreux dans le cadre de mission temporaires pourront être adressées au CDG 57.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la convention cadre susvisée telle que présentée par Le Maire,
- AUTORISE Le Maire ou son délégué à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de gestion de la Moselle, ainsi que les documents y afférents,
- AUTORISE Le Maire à faire appel, le cas échéant, au service de missions temporaires du CDG
 57, en fonction des nécessités de service,

DIT que les dépenses nécessaires, liées à ces mises à dispositions de personnel par le CDG 57, seront autorisées après avoir été prévues au budget.

Votants: 11 (3 procurations) Pour: 14 Contre: - Abstention: -

12. Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle.

Le CAUE est un organisme départemental au service des Mosellans et de leurs territoires.

C'est une association qui permet :

- De bénéficier de conseils simples, et gratuits sur des projets concernant le patrimoine bâti, les espaces publics et paysagers
- De participer à des formations
- De bénéficier d'interventions gratuites dans les écoles,
- D'avoir accès à une base de données documentaires,
- De recevoir des publications

14. Compte rendu des délégations de portée générale 2020.

A. MARCHES

Dans le cadre de la délégation qui lui est attribuée par l'assemblée communale, Monsieur le Maire rend compte sur les opérations de marchés suivantes :

Voir Annexe 1

B. CONCESSIONS CIMETIERES ET COLUMBARUIM

Dans le cadre de la délégation qui lui est attribuée par l'assemblée communale, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises pour la délivrance des concessions dans les cimetières communaux à savoir :

Voir Annexe 2

C. URBANISME

Dans le cadre de la délégation qui lui est attribuée par l'assemblée communale, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises pour la délivrance des autorisations d'urbanisme à savoir :

Voir Annexes 3/1 3/2 3/3 et 3/4.

D. POINT SUR L'ABSENTEISME DE 2017 à 2020

15. Demande de subvention DETR: Tubage au Bloc Logements

Suite au ramonage annuel effectué par la société BUCKEL au bloc logements 1 A Rue des Acacias, celle-ci nous a signalé le mauvais état du tubage.

La société « LE PETIT CHAUFFAGISTE », prestataire du contrat d'entretien de ces équipements, connait parfaitement l'installation, et a donc été contactée et propose un devis d'un montant de 1773.72€ HT soit 1951.09€ TTC pour le remplacement de l'actuel tubage.

Il vous est donc proposé:

- de présenter ce dossier au titre du subventionnement DETR 2021 à un taux de 40 %.
- d'autoriser M. Le Maire, ou un adjoint, à déposer la demande de subvention auprès de la Sous-Préfecture de Forbach,
 - de prévoir les crédits budgétaires nécessaires à cette opération au budget 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire, clôture la séance à 19h20.

Le Maire, WALKOWIAK Gabriel

MARCHES PUBLICS 2020

TRAVAUX

ENTREPRISES	MONTANT TTC	OPERATIONS	DATE	
JVS MAIRISTEM	235,67	REDEVANCE IXCHANGE 2	02/01/2020	Lettre de commande
MENUISERIE GUERRE	2 281,32	GPE SCOLAIRE PARQUET BUREAU DIRECTEUR	29/08/2019	Lettre de commande
LE PETIT CHAUFFAGISTE	9 550,02	MISE AUX NORMES SDB LOGEMENT COURS	30/09/2019	Lettre de commande
LE PETIT CHAUFFAGISTE	800,00	MISE AUX NORMES PMR SDB ET REPRISE PEINTÜRES LOGEMENT COURS	18/02/2020	Lettre de commande
ENEDIS	5 633,40	EXTENSION RESEAU AVENUE DE DIESEN	12/12/2020	Lettre de commande
MOSELLE SIGNALISATION	184,32	PANNEAU SIGNALISATION ET SYSTÈME DE FIXATION	29/01/2020	Lettre de commande
PLANETE FIOUL	2 130,00	LIVRAISON FIOUL BLOC LOGEMENT	26/03/2020	Lettre de commande
PLANETE FIOUL	700,00	LIVRAISON FIOUL MAIRIE	14/04/2020	Lettre de commande
LUXEST	2 580,00	ENTRETIEN TERRAIN TENNIS INTERIEUR & EXTERIEUR	11/05/2020	Lettre de commande
AMR 57	3 903,50	ACHAT MASQUES EN TISSU AMR	18/05/2020	Lettre de commande
JVS MAIRISTEM	7 780,80	POSTES INFORMATIQUES ET LOGICIELS SECRETARIAT	20/04/2020	Lettre de commande
MENUISERIE GUERRE	28 153,56	POSE PORTE PREAU + LOCAL SANITAIRE GPE SCOLAIRE	10/12/2019	Lettre de commande
KLEIN JEAN	1 320,00	ACHAT NOUVELLE TONDEUSE	06/07/2020	Lettre de commande
SIVIHE	408,42	VERIFICATION EXTINCTEURS	31/07/2020	Lettre de commande
N'ADOR DEC'OR	1 140,71	PEINTURE SALLE MARIAGE MAIRIE	02/07/2020	Lettre de commande
BUREAU VERITAS	1 376,51	VERIFICATION INSTALLATIONS ELECTRIQUE	14/08/2020	Lettre de commande
TP HENRY	57 252,00	CITY STADE - LOT 1	20/01/2020	Marché de travaux
AGORESPACE	56 400,00	CITY STADE - LOT 2	20/01/2020	Marché de travaux
TP STEINER	8 160,00	CLOTURE ECOLE	10/06/2020	Lettre de commande
KOCH TISSUS	1 400,00	STORE SALLE DES MARIAGES	22/07/2020	Lettre de commande



KAN NETTOYAGE	844,50	VITRERIE PRIMAIRE MATERNELLE FOYER ET MAIRIE	10/07/2020	Lettre de commande
SIVIHE	243,40	CHANGEMENT EXCTINCTEUR EGLISE ET ECOLE	11/09/2020	Lettre de commande
CROIXDIS LG - LECLERC	543,90	FRIGO ET MICRO ONDE PERISCOLAIRE	19/08/2020	Lettre de commande
MANUTAN COLLECTIVITE	1 345,20	ARMOIRE CHAUFFANTE PERISCOLAIRE	16/09/2020	Lettre de commande
MANUTAN COLLECTIVITE	661,80	TAPIS MOUSSE PERISCOLAIRE	16/09/2020	Lettre de commande
MENUISERIE GUERRE	876,48	PORTE MANTEAUX + REGLAGE VOLETS ET SIEGES JEUX ENFANTS	18/09/2020	Lettre de commande
MENUISERIE GUERRE	4 502,40	TRAVAUX GROUPE SCOL WC ET POSE PORTE LOCAL SANITAIRE	12/10/2020	Lettre de commande
ENERFIP	10 000,00	FINANCEMENT PARTICIPATIF PARC PHOTOVOLTAIQUE	20/10/2020	Lettre de commande
MOSELLE SIGNALISATION	1 106,70	MARQUAGE PARKING CITY STADE	22/09/2020	Lettre de commande
TP STEINER	1 155,60	CLOTURE ECOLE	14/09/2020	Lettre de commande
N'ADOR DEC'OR	1 258,25	PEINTURE SALLE PERISCOLAIRE	14/10/2020	Lettre de commande
MANUTAN COLLECTIVITE	421,34	ARMOIRE RANGEMENT PERISCOLAIRE	19/10/2020	Lettre de commande
ELECTRICITE LAUER	5 412,00	RENOVATION BASSE TENSION ECLAIREAGE PUBLIC IMP BOURG ET PARC MUNICIPAL	12/10/2020	Lettre de commande
ELECTRICITE LAUER	1 560,00	MONTAGE DEMONTAGE ILLUMINATIONS NOËL	25/11/20201	Lettre de commande
ELECTRICITE LAUER	3 096,00	ENTRETIEN ET FOURNITURES ECLAIRAGE PUBLIC	25/11/2020 [Lettre de commande
TOTAUX	224 417,80			

PRESTATIONS INTELLECTUELLES ET DE SERVICES

JVS MAIRISTEM	10 202,04	CONTRAT CLOUD DROIT ACCES ET FORFAIT	20/04/2020
IOCHUM ET GUISO	1 200,00	HONORAIRES CONTENTIEUX/CDF NAPPE	19/10/2020
TOTAUX	11 402,04		

TOTAUX CUMULES	235 819,84
----------------	------------



CONCESSIONS CIMETIERE 2020

Noms et Prénoms	Concessions nouvelles		Renouvellement concessions			
	Date arrêté	Durée	Date arrêté	N° arrêté	Durée	Montant encaissé
DUFRESNE Estelle 6b rue de la forêt DIESEN	09/03/2020	30				260€
BIES Bernadette 3 Rue de l'École		30	15/06/2020	44	30	260 €
WIRTH Jean-Alexis 1 Allée Pierre Pflimlin ERSTEIN		30	12/08/2020	62	30	280 €
						800 €

Concession simple: 140 € 09/06/2020 Concession double: 280 € 09/06/2020

CONCESSIONS COLUMBARIUM 2020

Noms et Prénoms		Concessions nouvelles		D.:	
Noins et Frenoins	Date	Durée	numéro de l'arrêté	Prix	
GRUNIG Marie-Anne	03/02/2020	20	10/02/2020	620€	
MATLOKA Laurence (famille MULLER)	02/03/2020	20	03/03/2020	620€	
WEBER Rodolphe	03/11/2020	20	03/11/2020	625€	
			TOTAL	1 865 €	

Concession columbarium : 625 € à compter du 09/06/2020





CERTIFICAT URBANISME 2020

CERTIFICAT URBANISME 2020						
Noms et Prénoms et adresse	Nature de la construction	Numéro	Date de dépôt	Date de l'accord		
Maitre Isabelle DAUPHIN 9/11 Rue du Couvent 57220 BOULAY pour le 29 Rue d'Alsace	CUA	CU 057 765 20 \$0001	28/04/2020	13/05/2020		
Me Emmanuelle THIRIET 6 Place du marché 57320 BOUZONVILLE pour le 3 Rue de Porcelette	CUA	CU 057 765 20 S0002	06/05/2020	25/05/2020		
Me MAZERAND 1 Rue des Fleurs 57150 CREUTZWALD pour 1 Impasse des Œillets	CUA	CU 057 765 20 S0003	06/05/2020	25/05/2020		
SCP LANG & WOHLIDKA 37 Boulevard de Lorraine 57503 SAINT AVOLD 3 pour 15 Rue de L'Eglise	CUA	CU 057 765 20 S0004	13/05/2020	26/05/2020		
SCP LANG & WOHLIDKA 37 Boulevard de Lorraine 57503 SAINT AVOLD pour 11 Rue des Acacias	CUA	CU 057 765 20 S0005	20/05/2020	12/06/2020		
Julian LUTHER 8 Rue de Boulay 57880 HAM-SOUS-VARSBERG pour le 2 Rue de Carling	CUB	CU 057 765 20 S0006	28/05/2020	29/07/2020		
Me MAZERAND ET GLADY 1 Rue des Fleurs 57150 CREUTZWALD pour le 19 Rue de la forêt	CUA	CU 057 765 20 S0007	09/06/2020	22/06/2020		
Me MAZERAND ET GLADY 1 Rue des Fleurs 57150 CREUTZWALD pour 47 Rue de la Gare	CUA	CU 057 765 20 S0008	03/08/2020	17/08/2020		



SCP LANG & WOHLIDKA 37 Boulevard de Lorraine 57503 SAINT AVOLD 3 pour Commune de DIESEN 57890 et MONTAN SOLAR	CUA	CU 057 765 20 \$0009	18/08/2020	27/08/2020
Marcel URBANZAC 1 Rue du Château d'Eau 57890 DIESEN pour le 1 Rue du Château d'Eau	CUB	CU 057 765 20 S0010	21/08/2020	
Me MERCIER 29 B Boulevard de Lorraine 57503 SAINT AVOLD 3 pour le 29 Rue de l'Ecole	CUA	CU 057 765 20 S0011	10/09/2020	23/09/2020
Me MAZERAND et GLADY 1 Rue des Fleurs 57150 CREUTZWALD pour le 3 Impasse des Platanes	CUA	CU 057 765 20 S0012	28/09/2020	09/10/2020

Annexe 3/2

PERMIS CONSTRUIRE 2020

Noms et Prénoms et adresse	Nature de la construction	Numéro	Date de dépôt	Date des arrêtés
M ZINGARELLI Vincent 10 Rue Spitz, 57450 THEDING pour Rue de la Gare	Construction d'une maison d'habitation	PC 057 765 20 S0001	31/01/2020	25/03/2020
MME MICHALAK Anne-Marie 6 Chemin du Cimetière 57890 DIESEN	Construction d'une terrasse couverte et d'un porche	PC 057 765 20 S0002	18/05/2020	26/05/2020
M. et Mme DARÉ Jean René et Isabelle Impasse des Mésanges 57890 DIESEN	Construction d'un garage	PC 057 765 20 S0003	25/05/2020	08/06/2020
M. URBANZAC Nicolas Rue des Champs 57890 DIESEN	Construction d'une maison d'habitation	PC 057 765 20 S0004	03/06/2020	28/07/2020

M. KOCHER Jordan 8 Rue des Jardins 57890 DIESEN	Construction d'un garage suite à démolition des deux anciens	PC 057 765 20 S0005	03/08/2020 et complétée le 21/08/2020	08/09/2020
M. PIEROPAN Renato 2 Impasse des Lilas 57890 DIESEN	Construction d'un garage	PC 057 765 20 S0006	08/09/2020	En cours
M. LUTHER Julian et Mme DZYDZ Stéphanie 8C Rue de Boulay HAM SOUS VARSBERG	Construction d'une maison d'habitation	PC 057 765 20 S0007	10/12/2020	En cours

Annexe 3/3

DECLARATION PREALABLE 2020

Noms et Prénoms et adresse	Nature de la construction	Numéro	date de dépôt	Date des arrêtés
BH Electricité Z I Rémy 15 Rue des frères Remy 57200 SARREGUEMINES pour PAWLAK Francis 1 Hameau de la bruyère 57890 DIESEN	Mise en place installation photovoltaïque de 3KWC (puissance)	DP 057 765 20 S 0001	25/03/2020 et complétée le 27/04/2020	29/04/2020
MARCA Sébastien 2 Impasse des Tulipes 57890 DIESEN	Installation clôture grillagée rigide	DP 057 765 20 S 0002	02/06/2020	22/06/2020
MME. SIMONETTO/KAPFER Katia 105 Rue de la Gare 57890 DIESEN	Isolation murs extérieurs avec ravalement de façade	DP 057 765 20 S 0003	22/06/2020	08/07/2020
M. TURCO Rosario 103 Rue de la Gare 57890 DIESEN	Isolation pignon côté gauche + ravalement de façade (KAPFER)	DP 057 765 20 S 0004	05/08/2020	19/08/2020



CAP SOLEIL/LAMBERT Fabrice 12 Rue des Acacias 57890 DIESEN	Installation de 14 Panneaux Photovoltaïque 23,1m² 462KWC (puissance)	DP 057 765 20 S 0005	05/10/2020	07/10/2020
ZINGARELLI Vincent 48 rue de la gare DIESZEN	Mur de clôture	DP 057 765 20 \$0006	25/11/2020	en cours
SOS PHOTOVOLTAIQUE/ OPUS BAT/ MOULLA Djamel 4 rue de l'église	Isolation extérieure	DP 057 765 20 \$0007	02/12/2020	en cours
IRATEK/GRITZNER Yannick 4 Impasse des muguets	Isolation extérieure	DP 057 765 20 S0008	10/12/2020	en cours
LUTHER Daniel 2 Rue de Carling	Division parcellaire Sect 7 Parcelles 325 et 180	DP 057 765 20 S0009	10/12/2020	en cours



Annexe 4/1

	Nbre jours / agent			
MOIS	Sce administratif	atif Sce technique		TOTAL / mois
		AT	Maladie	
JANVIER			30j	30
FEVRIER			28j	28
MARS			31j+5j	36
AVRIL			30j	30
MAI			31j	31
מוטנ			30j+2j	30
JUILLET			31]+2j+5j	38
AOÛT			31j	31
SEPTEMBRE			30j+3j	33
OCTOBRE			8j+5J	13
NOVEMBRE				0
DÉCEMBRE			3j	3
		T	OTAL ANNUEL	303



	Nbre jours / agent			
MOIS	Sce administratif		Sce technique	TOTAL / mois
		AT	Maladie	
JANVIER	7 j		30j	37
FEVRIER		16 <u>j</u>	28j	44
MARS		30j	30j+4J	64
AVRIL		14j	30j+3j	47
MAI			30j+4J+12j	46
JUIN			30j+30j	60
JUILLET			30j+30j+5j	65
AOÛT		}	30j	30
SEPTEMBRE	4j	10j	30j	44
OCTOBRE	2j		30j	32
NOVEMBRE			30j+3j	33
DÉCEMBRE			30j+8 j +1j	39
		i	TOTAL ANNUEL	541



	Nbre jours / agent			
MOIS	Sce administratif		Sce technique	TOTAL / mois
		AT	Maladie	
JANVIER		30j+21j		51
FEVRIER		28j+28j	10j	66
MARS		30j +30j		60
AVRIL		30j+30j	4j	64
MAI		30j+30j	20j	80
JUIN		30j+30j	30j	90
JUILLET		30j+30j	30j	90
AOÛT		30j+30j	30)	90
SEPTEMBRE		30j+30j	21j	81
OCTOBRE		30j+7j	5j	42
NOVEMBRE		14j	1 6j+3j	33
DÉCEMBRE	8j		30j	38
			TOTAL ANNUEL	785



Mois	Nbre jo	TOTAL / mois	
	Sce administratif	Sce technique	
JANVIER	4j	<u>5j</u> +2j	11
FEVRIER		26j	26
MARS		23j+15j	38
AVRIL		7j+11j+30j	48
MAI	3j	30j+15j+30j	78
אוטנ		1j+16j+10j	27
JUILLET		5j+2J	7
AOÛT		29j	29
SEPTEMBRE		13j+7j	20
OCTOBRE		1j+5j+5j	11
NOVEMBRE		11j+3j+15j+4j	33
DÉCEMBRE 2	<u>2j</u>	15j +9j + 15j+7j	48
		TOTAL ANNUEL	376

